

Tenir parole

Par Coline Merlo

Créée sous l'impulsion de Marie-José Malis, directrice du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, l'École des Actes est une association qui replace le théâtre dans son vrai rôle politique, dans un esprit d'ouverture sur le monde à partir des réalités sociales. Elle permet de travailler sur la langue, sur l'art, sur la pensée, notamment avec ceux que l'on nomme « les migrants ». Elle est présidée par Alain Badiou. Y enseignent deux philosophes, nourris par la pensée de Badiou, Judith Balso et Julien Machillot, ainsi qu'une dizaine de professeurs bénévoles. Les cours, gratuits, ont lieu trois fois par semaine dans les locaux appartenant au théâtre : apprentissage de la langue, puis formulation de propositions politiques fortes qui répondent aux besoins ressentis. Le Théâtre de la Commune s'engage aujourd'hui dans un projet de transformation qui intégrera les activités de l'École des actes dans une architecture modulable, non pérenne, afin de travailler de différentes manières sur une « écriture du réel ».

L'École des actes, c'est à la lumière des paroles d'Adam que je la lis. Adam a 36 ans, une révolte qui se montre dans sa ténacité à faire des heures de trajet dans tout Paris pour traduire à ceux « qui ne connaissent rien, ne sont pas allés à l'école » les soupçonneux questionnaires qui les somment d'expliquer leur présence sur le sol français. Il vient du Soudan. Adam dit : « Il faut demander ce que veut dire "patrie des droits de l'homme". » Puis il égraine sur ses doigts, un à un, « Liberté, Égalité, Fraternité ». Je tiens pour sûr quant à moi qu'il faut lire sous la devise : « Avidité. Méfiance. Haine de tous, soi compris. » Et c'est la distance entre mon renoncement à faire appel à cet énoncé et le fait qu'il s'en revendique pour évaluer l'absence d'humanité dans l'accueil, qui décrit ce que nous apportent ces nouveaux venus : la possibilité de rendre un peu de substance aux mots.

C'est ce qui frappe en premier à la lecture des textes produits par l'École des actes. La charte de l'École énonce : « *Il s'agit de disjoindre la parole et la honte, la parole et la peur. De mettre en œuvre l'émotion d'amitié, de confiance, d'exigence. Car nous sommes dans un monde où la parole est sans cesse soumise à critique, à ridicule, à honte.* »

Ce n'est pas rien d'établir un autre rapport à la parole. C'est important pour nous, dans le confort d'être nés sur ce sol, d'entendre que la parole n'est pas épuisée par la façon dont on use le vaste secteur professionnel des communicants, qui a modelé jusqu'aux habitudes les plus intimes.

Une École pour qui ?

L'École des actes est fréquentée par des adultes qui travaillent, hommes et femmes. Le jeudi soir se réunit l'Assemblée des femmes, pour éviter leur retrait d'une parole librement prise dans un contexte mixte. Et les samedis après-midi, le Laboratoire de l'acteur nouveau propose aux élèves volontaires de travailler sous la direction d'un metteur en scène.

Les cours d'une heure et quart sont très suivis : une quarantaine de personnes se trouve dans la salle quand j'y arrive, d'autres viennent au fur et à mesure. Il y a le groupe des Écrivains (ceux qui veulent mieux écrire pour formuler leur pensée), le groupe des Mains trop rapides (ceux qui souhaitent apprendre à organiser leur écriture dans l'espace), le groupe des Débrouillards (ceux qui jusqu'à présent se sont débrouillés avec les mots, sans jamais avoir appris à l'école)¹.

Le groupe où je me trouve compte quatre grandes Débrouillardes et deux professeurs. On y entend quatre langues, soninké, bambara, malinke et français, pour quatre élèves et deux enseignantes. Une langue partagée par au moins deux élèves, c'est très commode, ça permet de chercher ensemble la traduction d'une expression pour se l'expliquer. Les élèves sont quatre mamans, Tiguida a le visage las, mais on se sourit pendant la leçon, on est très heureuses parce qu'elle distingue vraiment bien les syllabes difficiles : le « an » du « on », et qu'en portant les mains devant ses yeux pour se concentrer, elle orthographe parfaitement le « long » de « longtemps ».

Dans la pièce, d'autres groupes, qui savent déjà bien lire, travaillent le vocabulaire. Exercice : écrire un complément à « j'habite ». Un appartement, une chambre, un foyer, un immeuble, un squat... proposent les élèves. Les inversions interrogatives, et l'on s'exerce à la prononcer : « Où habitez-vous ? » Marquer le « -[té] » contrarie le mouvement spontané de la langue contre le palais, qui voudrait avaler la syllabe. Plus loin, un groupe de lecteurs anglophones traduit les vers retenus pour la grande assemblée du 1^{er} décembre. « *Celui qui vient s'asseoir à côté de celui qu'il ne connaît pas, il découvre que quiconque est à côté de lui aura toujours quelque chose à en apprendre.* »

C'est la phrase écrite sur le tract qui sera distribué dans des foyers à Aubervilliers et à Paris, qui invite à l'Assemblée publique de l'école. Une par trimestre, selon l'avancement du travail.

Les assemblées

L'assemblée ce mercredi-là s'ouvre par la lecture de ce tract qui invite à rejoindre l'assemblée publique et la répartition des groupes qui iront les distribuer dans des foyers de travailleurs d'Aubervilliers et de Paris. Elle doit avoir lieu trois jours plus tard, certains foyers ne recevront le tract que la veille. « Ce n'est pas grave, commente Abdul, comme ça, ils n'auront pas le temps d'oublier ! » Adam plaisante sur ma façon de tout noter dans un agenda. Ceux qui n'ont pas l'écriture doivent porter en permanence le souvenir de ce qu'il y a à faire, des lieux où se rendre, des formalités à accomplir, dans huit jours, dans un mois, le soir même.

À l'assemblée publique, le samedi suivant, il faudra apporter des chaises supplémentaires : nous sommes plus de cent dans la salle. Les distributions de tracts ont convaincu. Beaucoup de précisions sont demandées sur les cours de français, leurs horaires, les conditions d'inscription, s'il existe d'autres écoles du même type dans Paris et en région parisienne. L'école est ouverte, librement, sans conditions d'assiduité. Le désir de lieux où apprendre le français est manifeste, pressant. Nous écoutons le discours enregistré d'un adolescent lors d'un rassemblement de personnes sans-papiers en

Exercice : écrire un complément à « j'habite ».

Un appartement, une chambre, un foyer, un immeuble, un squat... proposent les élèves.

squat, un « mineur isolé ». « Ça nous a coûté notre âme de traverser la mer. Et ici, on dort en squat. Ce n'est pas normal... On ne demande pas des millions, on demande protection, hébergement, éducation... On nous prend pour les enfants les plus faibles du monde, mais c'est faux. Nous sommes les enfants les plus forts du monde entier ! » La transcription circule de mains en mains, un élève de l'École, Abdul, le traduit en bambara avec une ardeur contagieuse.

Ce qui distingue les élèves de l'École des nouveaux venus n'est pas tant la maîtrise du français qu'une certaine façon de se dresser contre l'injustice nommée comme telle. On voit les effets d'une « école » dont les enseignants sont de haute tenue. L'amitié, la confiance qui préside à l'accueil ont pro-

duit la liberté de parler. Ce qui est facile – le découragement, la plainte – n'est pas retenu dans le corpus des déclarations, deuxième axe du travail de l'École : apprendre le français, et à réfléchir en des termes qui redonnent cœur à l'ouvrage.

Déclarations et lettre au patron

Déclaration, le mot m'intrigue. Marie-José Malis l'employait en 2015, dans un entretien², et les « Déclarations sur la situation du théâtre » faisaient partie du programme élaboré par « Brigade commune », un groupement d'abord vaste, puis plus restreint, d'artistes, d'étudiants, d'intellectuels qui avaient répondu à l'invitation du Centre dramatique de La Commune de venir partager la réflexion sur les tâches du théâtre, en 2016.

J'interroge Judith Balso sur le choix du terme : « Une déclaration, c'est d'abord un moment où quelqu'un est capable, non seulement de décrire ce qui ne va pas sur un point donné de sa vie ou du monde, mais d'en tirer au moins une conséquence. C'est-à-dire d'affirmer, en regard de ce qui ne va pas, l'autre chose qui manque et dont il a besoin qu'elle existe. »

Le double travail de l'École – enseigner les moyens d'expression et garantir le cadre de la formulation de ce qui manque à une existence – produit des actes de pensée forts. On trouve dans le Manifeste de l'École deux modèles de lettres, la « Lettre au patron qui ne paie pas une personne qui a travaillé pour lui et qui n'a pas le papier de séjour », et des lettres aux architectes et aux maires, pour permettre à ceux qui habitent en squat d'y demeurer sans risques.

La « lettre au patron » connaît deux déclinaisons. L'une est signée par le groupe de l'École, elle cite *in extenso* le Code du travail³. La seconde lettre en réfère au même article de loi, mais commence par faire appel à un autre registre : « Si vous refusez de payer quelqu'un, d'abord il ne dit rien parce qu'il a la peur en lui. Mais c'est très douloureux pour lui. Si vous ne payez pas à la personne le salaire de son travail, c'est un vol. Et si vous lui volez son salaire, comment voulez-vous qu'il vive ? [...] Par son travail, l'ouvrier a été loyal avec vous. Vous devez être loyal avec lui. »

Je suis frappée qu'on puisse tâcher d'en passer par la loyauté de celui qui doit, et qui est en position de pouvoir. Je montre les lettres à Adam, il emporte celle signée par le groupe pour montrer à des compatriotes qu'un groupe de Français peut se mobiliser pour faire pression sur les patrons déloyaux.

Le travail est un pivot. C'est le coin à enfoncer en premier dans l'injustice de la condition imposée. La loi du 7 mars 2016 a remplacé dans sa nomenclature « l'étranger sans titre » par « l'étranger non autorisé à travailler ». Judith Balso déclare : « L'objection qu'on ne pourrait pas délivrer aux gens l'autorisation de travailler parce qu'il n'y aurait pas de travail est à côté du réel. La situation est que les gens auxquels cette autorisation de travailler est refusée travaillent, dans les conditions du travail au noir, dangereux, souvent non payé, ou en tout cas très mal. Avec comme corollaire pour tous : la généralisation de conditions de travail dévastées. »

Le point de départ de la pensée de l'École, « École des hautes capacités des pauvres et non comptés », c'est que les gens peuvent parvenir non seulement à témoigner de leur condition, mais à en tirer l'énoncé du régime sous lequel il faudrait vivre pour que cela soit juste. Passer de « nous avons besoin de travailler pour être sans peur parmi les autres et gagner l'argent qui est nécessaire à la vie » à « il faut dissocier le travail des papiers ».

Lois de l'État et lois de la vie

Il y a le sort qui est fait, et où ce que l'on réclame s'adresse d'abord à la puissance de la loi. Il s'agit ensuite de ne pas prendre la loi comme première donnée, mais convention dotée d'effets, qu'on peut rapporter à son existence, peser, juger. « Nous tous, on accepte tout ce qui existe ici comme si c'était juste, comme si rien d'autre n'était possible. Il faut se réveiller de nos habitudes, de notre absence de pensée », disait quelqu'un lors de l'assemblée du 21 mars 2017⁴. Notre point de départ, c'est la conviction qu'il existe des lois de la vie des gens, disent Julien Machillot, philosophe et enseignant à l'École des actes, et Judith Balso, et que les gens eux-mêmes peuvent dire quelles sont ces lois. C'est à partir de ces lois de la vie des gens que les lois des États et des gouvernements peuvent et doivent, être examinées et jugées. »

La deuxième idée rend lisible une situation : il n'existe pas quelque chose qui serait « une crise des migrants ». Ceux qui sont arrivés déclarent : « Nous sommes ici désormais et c'est la nouvelle réalité de la situation du monde. » Être ici, et non plus là où sont restés ceux qu'on chérit. Le très beau travail théâtral

monté sous la direction d'Émilie Hériveau offrait aux acteurs l'espace pour formuler les conséquences de cette restriction des gestes et des relations possibles.

La troisième déclaration du Manifeste concerne le logement : « *Chacun a besoin d'un droit de s'abriter par tous les moyens, en construisant son propre logement, en occupant une maison inhabitée, car être à la rue ce n'est pas normal, ce n'est pas acceptable.* » Des enseignants de l'école de La Villette, venus du groupement du Perou⁵ travaillent avec leurs étudiants à des projets de réhabilitation minimale garantissant la sécurité des bâtiments occupés. Une lettre ouverte a été adressée à la maire d'Aubervilliers, qui a signé en 2017 une déclaration des maires s'opposant aux expulsions locatives, au nom de l'article 11 du Pacte des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, reconnaissant la nécessité pour toute personne de disposer d'un domicile, et alléguant l'avis du Conseil constitutionnel selon lequel « *la possibilité pour toute personne de disposer d'un logement décent est un objectif de valeur constitutionnelle* »⁶.

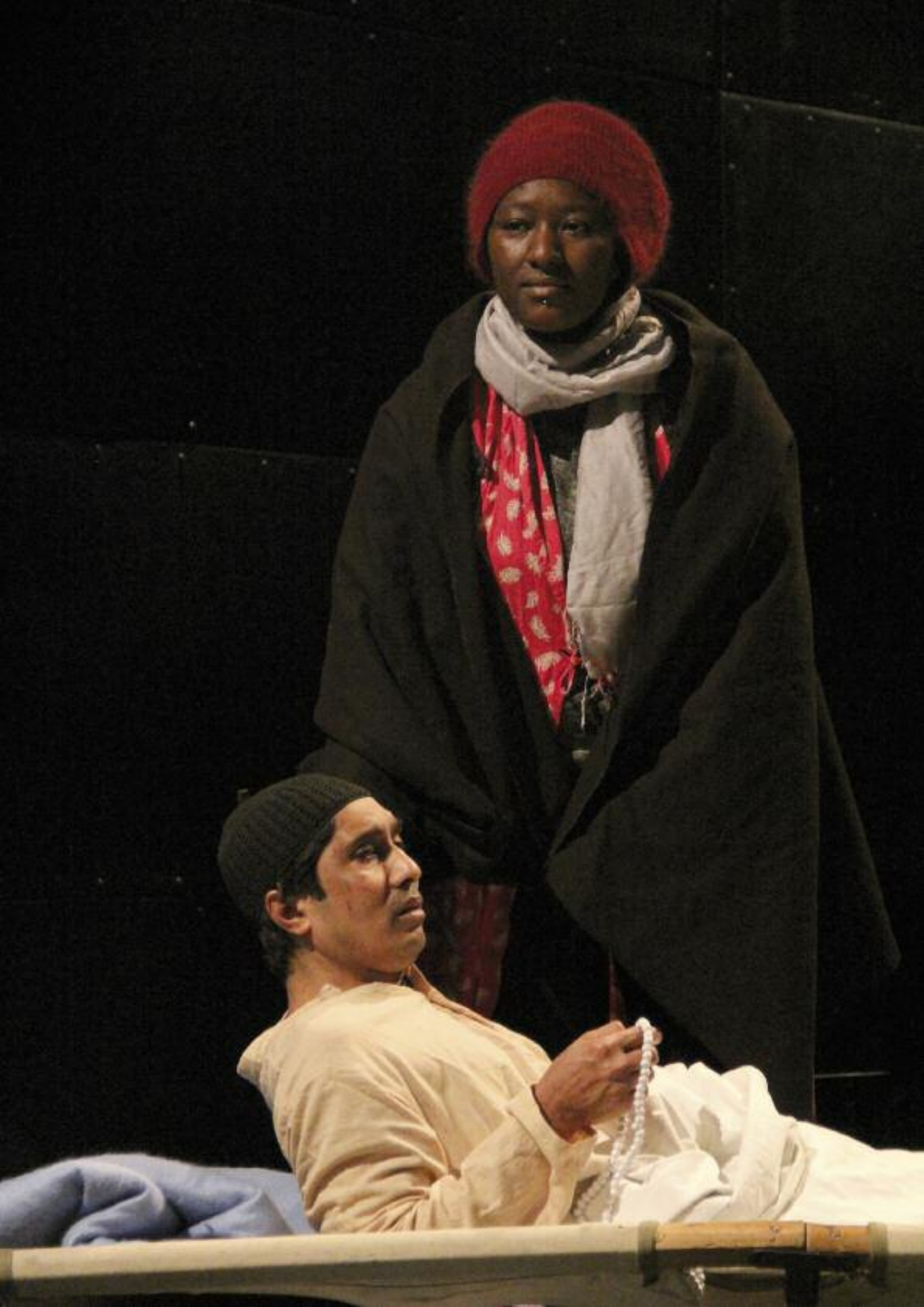
La transaction imposée : argent contre abri, si on la considère, ne paraît plus du tout normale, en effet.

Effets dans le réel

J'ai posé la question : jusqu'où l'École espère-t-elle voir résonner les idées qu'elle énonce. Cette évidence, par exemple, qu'il faut dissocier le travail des papiers est reprise dans l'adaptation de Tchekhov jouée par les comédiens de l'École, j'imaginai qu'elle devrait atteindre des groupes militants, des députés.

Le DAL (Droit au logement) travaille depuis bientôt trente ans à accompagner ceux qui trouvent et bricolent des abris. Les militants qui ouvrent des squats tiennent pour vérité incontestable le droit au logement. Ils sont déjà dans une pensée à l'œuvre. C'est la façon dont les gestes sont interprétés qui fait défaut. Les formulations de l'École peuvent servir dans la façon de se décrire, de donner idée de ce que l'on fait, dans une langue inattaquable, reconnue par la culture légitime.

L'utilité immédiate n'est pas possible, ni visée. Ainsi, la « lettre au patron » est peu utilisée par des travailleurs non payés : employés dans des réseaux de connaissances, ils ne veulent pas être stigmatisés comme celui qui pose problème. La metteuse en scène Émilie Hériveau décrit l'immense difficulté à d'abord prévenir toute espérance chez les comédiens qui s'engagent dans le travail théâtral, inspirés par l'exemple du *81, avenue Victor-Hugo*⁷, qui avait été un levier pour la régularisation du



séjour de soixante-deux personnes. Ce n'est pas maintenant, ce travail-là. Pour l'instant, il s'agit que les idées fortes soient formulées. Et circulent en formant des subjectivités, circulent.

Les déclarations sont rendues publiques à la fois dans le Manifeste de l'École et sur la scène du théâtre de La Commune.

L'École et le théâtre

Le lien de l'école au théâtre est intime, organique. Ont été engagées en parallèle la création de l'école et le Laboratoire pour des acteurs nouveaux, une séance hebdomadaire où un metteur en scène invité « propose une question à mettre en jeu » aux participants, acteurs professionnels, habitants d'Aubervilliers amateurs, élèves de l'École.

Émilie Hériteau, dramaturge et metteuse en scène, a monté une pièce, *Sur la grand-route*, d'après Tchekhov, jouée fin novembre dernier au Théâtre de la Commune.

« On avait mis en place un atelier de théâtre hebdomadaire qui reprenait les questions de l'École et les travaillait à la fois de manière chorale, en cherchant un corps commun, et à traduire les énoncés les plus forts. J'ai proposé à un petit groupe d'amis de se réunir pour lire le texte de Tchekhov, avec l'intuition qu'il ferait écho à ce qu'ils racontaient de leur vie mise en suspens. À la lecture, des prolongements immédiats ont été faits. »

Ainsi, les vers tracés à la craie par l'un des comédiens sur le sol, au début de la représentation viennent d'une revue de poésie que le comédien avait lue chez les personnes qui l'hébergeaient. « *La paix et l'amour régneront en partie pour vous. Nous nous n'en avons pas été dignes.* »

Tout au long de la pièce, on reconnaît l'ambiance délétère des squats, les longues patiences. La « petite mère », paroles de bonté, est là. Celui qui fanfaronne, celui qui fait les grâces de la danse en face d'un jeune plus riche qui est entré. On reconnaît les questionnaires de l'Ofpra, et la dame qui crie et ne croit pas le récit : « *Ils ne te croient pas.* » D'ailleurs elle n'a pas écouté.

La nouvelle situation à partir de laquelle penser est exposée : il n'existe pas une « crise des migrants ». C'est la nouvelle situation du monde. « *Toutes nos matières premières sont transportées dans de bonnes conditions dans de bons bateaux*

jusqu'ici. Nous, on arrive dans des zodiacs. Si on amène nos matières premières ici, ça veut dire que le travail est ici. »

Les raisons de partir sont évoquées sans impudeur. Il doit exister sur terre un lieu où construire sa vie en paix, puisque là d'où l'on est parti, il n'y avait pas de place pour construire sa vie. Et cet empêchement-là est un dérèglement des existences, des conditions d'existence. Il n'est pas possible que sur l'immense étendue de la terre, il ne se trouve pas de lieu où vivre. Le lieu où l'on arrive n'est pas une terre promise, c'est la réponse à cette nécessité sentie qu'on ne doit pas ne pas pouvoir vivre.

On sort de la représentation interpellés et enthousiastes, à la fois pris dans la fiction et saisis par la force des déclarations. On a vu se réaliser un programme, aussi, celui de faire de la

Il n'existe pas quelque chose qui serait « une crise des migrants ».
Ceux qui sont arrivés déclarent : « Nous sommes ici désormais et c'est la nouvelle réalité de la situation du monde. »

scène le lieu où « les vies non comptées » disent leur vérité, puisent à la confrontation de leurs récits la force de formuler d'autres chemins, ceux qui manquent. Décidément, cela vaut pour le théâtre aussi : la seule mise en forme politique qui importe, c'est celle du courage. ▲

1. http://lacommune-aubervilliers.fr/sites/default/files/pdf/dp_ecole_25102018.pdf
2. « Un coup de fouet salutaire », entretien avec Marie-José Malis, *Cassandra/Horschamp*, n° 100, hiver 2015.
3. L'article L.8252-1 modifié par Ordonnance n° 2010-462 du 6 mai 2010-art 1 : Le salarié étranger employé en méconnaissance des dispositions du premier alinéa de l'article L.8252-1 est assimilé, à compter de la date de son embauche, à un salarié régulièrement engagé au regard des obligations de l'employeur définies par le présent code. Ces obligations portent notamment sur la durée du travail, la prise en compte de l'ancienneté, dans la rémunération, le droit au congé, et à la sécurité.
4. 1^{er} Manifeste de l'École des Actes en ligne sur le site du Théâtre de la Commune.
5. Avis du Conseil constitutionnel rendu le 9 mai 2015.
6. À l'initiative du maire de Stains, le projet d'arrêté contre les expulsions locatives sans relogement a été signé par onze maires de Seine-Saint-Denis le 1^{er} avril 2016.
7. Pièce mise en scène par Olivier Coulon-Jablonka au Théâtre de la Commune qui mettait en scène des habitants du 81, avenue Victor-Hugo à Aubervilliers, en situation irrégulière. La pièce a connu un grand succès, à la Commune et à Avignon. Le préfet de la Seine-Saint-Denis s'était engagé à ce moment-là à examiner favorablement au cas par cas les demandes, puis avait accepté le principe de régularisation par groupes de vingt.